

ANNEXE FINANCIERE SPECIFIQUE AMG EURO STOXX

Conditions d'investissement

Période de souscription :

Jusqu'au 28/04/2010 - 12 heures (date de réception chez l'Assureur)

Monsieur

Madame

Mademoiselle

Madame et Monsieur

SOUSCRIPTEUR / ADHERENT

CO-SOUSCRIPTEUR / CO-ADHERENT

Nom :

Nom

Prénom :

Prénom:

** APREP MULTIGESTION Numéro :

** APREP MULTIGESTION CAPI Numéro :

** Autre contrat Nom et Numéro :

1. Caractéristiques

| | | |
|--|------------------------------------|---|
| Code ISIN : FR0010859991 | Date de négociation : 10/02/2010 | Émetteur : Société Générale Option Europe |
| Classification : Obligation structurée | Date d'émission : 25/02/2010 | Affectation du résultat : Distribution |
| Forme juridique : EMTN (Euro Medium Term Note) | Date de remboursement : 12/05/2015 | Garantie : Non |
| Risque portant sur le capital : | | |
| L'EMTN dispose d'une garantie en capital à l'échéance tant que l'indice DJ Euro Stoxx 50 n'a pas baissé de plus de 40 % à cette date, par rapport à son niveau initial. En dehors de ce cas, le capital n'est pas garanti. | | |

2. Modalités de la prise d'effet des opérations

Période de souscription : Jusqu'au 28/04/2010 - 12 heures (date de réception chez l'Assureur)

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne

Pour une opération donnée (investissement / désinvestissement), la valeur liquidative de l'unité de compte prise en compte est la première valeur à compter de la date d'effet de l'opération, en adéquation avec l'heure de centralisation des ordres par le dépositaire du support et l'heure de réception et de traitement par l'Assureur.

Versement/Arbitrage

Toute demande d'investissement réceptionnée avant le 28/04/2010 - 12 heures sera directement réalisée sur le support AMG EURO STOXX et exécutée sur la base du cours du produit à la date d'effet. Le cours du produit est fixé à 99,65% à la date d'émission et évoluera de façon linéaire selon un taux de 2% pour atteindre le cours cible de 100% le 30/04/2010.

Tout investissement réceptionné après le 28/04/2010 - 12 heures (date de réception chez l'Assureur) sera exécuté sur la valeur liquidative du jour du marché secondaire.

Coupon de l'EMTN

Lors des distributions de coupon, les capitaux ainsi dégagés seront investis sur le support monétaire d'attente présent au contrat. Le coupon sera investi à la première date d'effet des opérations qui suit la date de distribution concernée.

Rachats avant terme

Entre le 25/02/2010 et 12/05/2015 (sauf dans le cas où l'EMTN aurait fait l'objet d'un remboursement anticipé selon les conditions mentionnées dans les documents descriptifs), conformément aux Conditions Générales/Proposition de Contrat d'assurance, les ordres de rachat sont exécutés à la première date de valorisation du contrat, à compter de la date de réception par l'assureur de la demande.

Au terme

Au 12/05/2015 ou à la première date de valorisation du contrat à compter de cette date (où lors de l'éventuel remboursement anticipé de l'EMTN), l'épargne inscrite sur le support AMG EURO STOXX sera arbitrée sans frais sur le support monétaire d'attente du contrat.

Le support AMG EURO STOXX ne peut pas être retenu comme support d'investissement dans le cadre de versements programmés et n'est pas éligible aux options spécifiques de votre contrat.

L'Assureur dispose de la capacité de supprimer le droit offert à chaque souscripteur/adhérent de procéder à tout nouveau versement/arbitrage au titre du support AMG EURO STOXX.

3. Type d'opération (minimum 5 000 euros)

Nouvelle adhésion (Joindre impérativement le bulletin de souscription/adhésion sur lequel sera indiquée la répartition totale du versement initial).

Je souhaite effectuer sur mon contrat un versement de _____ euros à investir sur AMG EURO STOXX.

Versement libre

J'effectue sur mon contrat un versement libre de _____ euros à investir sur AMG EURO STOXX.

Arbitrage

Je souhaite effectuer sur mon contrat l'arbitrage suivant :

| Désinvestissement | | Réinvestissement | |
|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|---------------------------|
| Libellé et Code ISIN du support | Montant à désinvestir (en euro) | Libellé du support | Montant à investir (en %) |
| | | AMG EURO STOXX | 100 % |
| | | | |
| | | | |

4. Signature(s)

Je reconnais avoir pris connaissance des recommandations de l'Assureur qui préconise de limiter la part des investissements sur le support AMG EURO STOXX à 20% de l'épargne acquise de mon contrat.

Je reconnais avoir été informé que l'épargne inscrite sur les unités de compte ne bénéficie d'aucune garantie en capital de la part de l'Assureur. L'engagement de l'Assureur ne porte que sur le nombre d'unités de compte et sur son calcul et non sur la valeur des unités de compte dont les fluctuations à la hausse ou à la baisse sont au bénéfice ou au risque de l'Adhérent.

Je soussigné,, reconnais avoir reçu et pris connaissance de la Notice d'Information correspondant au descriptif complet des caractéristiques financières et des modalités de fonctionnement du support AMG EUROSTOXX, des informations ci-dessus concernant l'unité de compte, les règles de valorisation, et en accepte les conditions.

Fait à le / / SIGNATURE(S)
(précédées de la mention "lu et approuvé")

LE SOUSCRIPTEUR/ADHÉRENT

LE CO-SOUSCRIPTEUR/CO-ADHÉRENT

Informatique & Libertés : La collecte des données personnelles de l'adhérent est effectuée dans le cadre d'un traitement relatif à la relation client et son exploitation commerciale, dont le responsable est la société LA MONDIALE PARTENAIRE. Les destinataires de ces données sont les sociétés du Groupe LA MONDIALE et éventuellement des sociétés tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données personnelles le concernant. Il peut exercer ces droits par courrier auprès de la Direction des Back Offices de LA MONDIALE PARTENAIRE, 104-110, Boulevard Haussmann, 75379 PARIS Cedex 08.

Contrat assuré par LA MONDIALE PARTENAIRE - Membre du Groupe AG2R LA MONDIALE Entreprise régie par le Code des Assurances
S.A. au capital de 73 410 150 euros - RCS Paris B 313 689 713
104-110, Boulevard Haussmann - 75379 PARIS Cedex 08

Exemplaire 1/3 - destiné à LA MONDIALE PARTENAIRE - Exemplaire 2/3 - destiné au conseiller - Exemplaire 3/3 - destiné au souscripteur/adhérent